

# AVIS DES SOCIÉTÉS

## DÉMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

### **FCPR SWING 3**

Fonds Commun de Placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83

du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

**Agrément du CMF N° 40-2022 du 10 novembre 2022**

**Visa N° 22-1088 du 28 décembre 2022**

CAPSA CAPITAL PARTNERS porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « **FCPR SWING 3** » commence à partir du **29 décembre 2022**.

Le FCPR « **SWING 3** » présente les caractéristiques suivantes :

### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination :</b>	FCPR SWING 3
<b>Siège social :</b>	10 bis,rue Mahmoud Matri Mutuelleville, 1002-Tunis
<b>Forme juridique :</b>	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
<b>Législation applicable :</b>	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.
<b>Objet Social :</b>	La participation pour le compte de porteurs de parts en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés.
<b>Montant du fonds :</b>	50 005 000 dinars : - 50 000 Parts A de 1 000 dinars chacune - 500 Parts B de 10 dinars chacune.
<b>Durée :</b>	10 ans prorogables de deux périodes d'un an chacune.
<b>Date d'agrément :</b>	10 novembre 2022.
<b>Date de Visa :</b>	28 décembre 2022.
<b>Promoteurs :</b>	CAPSA CAPITAL PARTNERS et l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI)
<b>Gestionnaire :</b>	CAPSA CAPITAL PARTNERS
<b>Dépositaire :</b>	UBCI
<b>Distributeur :</b>	CAPSA CAPITAL PARTNERS

**Pour plus d'informations sur le fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR SWING 3 », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 28 décembre 2022, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.**